DEMANDE DE RESERVATION PAR CORRESPONDANCE

ou par fax à AMV au 05 62 47 41 19, signée et accompagnée de votre règlement.

Date de départ : ….. / ….. / ….. **Date de retour :** ….. / ….. / ….. **Ville de départ :** ……

Destination : …….. **Hôtel ou Croisière :** ……

Nom …… Prénom ……

Adresse n° …….. Rue /Av / Bd ……

Code Postal …….. Ville …… Tél Ptble ……

N° Tél domicile …….. N° Tél professionnel ……

N° de Fax …… E-mail :

Nom	Prénom	Date naissance	Niveau	Nb Plongée	N° Passeport
		…../…../…..			
		…../…../…..			
		…../…../…..			
		…../…../…..			
		…../…../…..			

Réf. DEVIS : DEV……Dossier suivi par :…… ☐ *Demi Pension* ☐ *Pension Complète* ☐ *Chambre pt déjeuner*

CALCUL DU PRIX EN EURO *(A remplir - vous sera confirmé en retour)*

Prix par personne	Nbre	Total	Supplément divers	Nbre	Total
Prix plongeur :……..€	……	……€	Visa	……	……..€
Prix non plongeur :……..€	……	……..€	Autres	……	……..€
Prix par enfant……..€	……	……..€	Supplément plongée	……	……..€
Chambre individuelle (single)……	……	……..€			
TOTAL 1 :			**TOTAL 2 :**		

*** Voir conditions d'assurance page 77 et 78 de ce cahier des prix**

SOUS TOTAL 1 + 2	……..€
Assurances rapatriement*, obligatoire si vous ne la possedez pas déjà, 1 % du montant total :	……..€
Assurances annulation bagages* 3 % du montant du total, (perception minimum 8 € par personne) :	……..€
TOTAL GENERAL	……..€
Acompte 30 %	……..€
SOLDE A PAYER AVANT LE DEPART :	……..€

Pour toute inscription à moins d'un mois du départ, l'intégralité du voyage est due.
Le solde est à régler avant le départ : 1 mois pour les séjours et 2 mois pour les croisières

Mode de règlement ci-joint : ☐ Chèque ☐ Chèques vacances ☐ Carte bancaire

n° | | | | | | | | | | | | | | | | Date de fin de validité : | | | | 3 derniers numéros au dos de votre carte, à coté de votre signature: | | |

Date : Ecrire "lu et approuvé" : Signature du demandeur :

Je vous autorise à prélever mon solde par carte bancaire, un mois avant mon départ: ☐ OUI ☐ NON

Décharge de responsabilité de l'agence AMV en cas d'annulation de voyage et/ou d'assistance médicale et de rapatriement (à remplir uniquement en cas de non souscription à l'assurance Annulation et/ou Assistance proposée par AMV).

Je reconnais avoir eu la possibilité de souscrire le contrat d'assurance Annulation et/ou Assistance proposé par AMV. Je ne désire pas y adhérer car je possède des garanties similaires souscrites à titre individuel. J'assume donc la responsabilité d'un sinistre quelconque pouvant survenir lors de mon voyage ainsi que d'éventuels frais d'annulation concernant ledit voyage.

Compagnie d'assurance : …… Tél. assurance : …… N° de contrat : ……

Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de vente mentionnées sur la brochure AMV Plongée. Je déclare accepter l'intégralité de leurs termes sans réserve. De plus je confirme qu' après avoir consulté le site diplomatie.gouv.fr et bien que prévenu par AMV., je confirme mon voyage. Je reconnais avoir reçu toutes les informations relatives à ce voyage et à la destination choisie. Je suis pleinement conscient des risques encourus notamment en raison des activités proposées et les assume en toute connaissance de cause. Par conséquent, je m'engage à ne pas reporter la responsabilité de ces risques sur AMV. Ceci tient lieu de décharge, valable également pour mes ayants droits et membres de ma famille.

Nom / Prénom : …… A …… Le …../…../….. Signature* :
***(Signatures précédées de la mention "lu et approuvé")**

Personne à prévenir en cas de sinistre : Nom :……Prénom : …… Lien de parenté : ……
Tél GSM : 06./……/……/……/……/…../ Tél fixe : …. ./……/……/……/……/…../ E-mail :……

Malgré toute l¹attention que nous portons à la rédaction de ce cahier des prix, il est possible qu¹une erreur apparaisse, de même que la fluctuation des cours de change peut modifier certains tarifs. Nous vous demandons de bien vouloir nous en excuser. Le prix définitif de votre séjour vous sera reconfirmé lors de votre inscription. N'ont valeur de contrat que les prix et prestations apparaissant sur votre facture. GARANTIES D'ASSURANCES : Assurance voyages en option (voir page 86) : disposition générales des garanties remises sur demande. La compagnie rembourse les acomptes versés par l'assuré ou toutes sommes versées par le souscripteur selon les conditions générales de vente d' AMV, lorsque l'assuré est dans l'obligation d'annuler son voyage avant la date de départ prévue et pour les motifs décrits page 86 (au dos de la présente). Un contrat d'assurance indiquant la marche à suivre en cas de sinistre et détaillant toutes les prestations d'assistance vous sera remis à l'inscription. Exclusions : se reporter aux exclusions générales du contrat Eurpeene d'assurance N °7905406.

AVERTISSEMENT AUX PLONGEURS : IL EST OBLIGATOIRE DE VOUS MUNIR : d'un certificat médical attestant la non contre indication à la plongée sous-marine, datant de moins de 3 mois ; d'une autorisation parentale pour les mineurs ; de la licence de la F.F.E.S.S.M. ainsi que de votre passeport ou carte C.M.A.S. et carnet de plongée. Dans tous les cas de figure, le responsable du club de plongée est seul juge d'accepter ou de refuser l'immersion d'un plongeur.